sés à ses réclamations la voix publique dépasse elle-même les justes limites—elle a quelque fois une réaction violente, passagère néanmoins, qu'elle désapprouve ensuite dans le calme qui suit la victoire.

Mais cette force triomphante de l'opinion, cette puissance qui la fait reine du monde, elle la doit au sens moral développé dans la société, à la promulgation des grands principes chrétiens qui ont formé la conscience. Cette force, elle la tient de Dieu. C'est parce qu'elle n'est que l'expression de la raison et de la volonté divine, source de tout droit, de tout pouvoir, en quelque genre que ce soit qu'elle est si puissante dans ses effets. Et voilà pourquoi elle a raison de se proclamer elle-même dans ses actes qui ne sont pas l'effet d'une effervescence passagère, mais qui ont le caractère et le calme de la maturité et de l'universalité, elle a raison de se proclamer la voix de Dieu même. Qu'il soit donc à jamais l'honneur de la civilisation des temps modernes, et le signe de sa supériorité sur la société antique, ce principe, vrai dans sa généralité: *Vox populi, vox Dei.*

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 15 MARS 1850.

Pour ne pas différer de donner à nos lecteurs la Correspondance Lyonnaise, qui nous a été apportée par la malle d'hier, nous sommes forcé de remettre à un autre jour deux articles préparés pour aujourd'hui.

BULLETIN.

Le Packet de Bytown contre ses adversaires de l'Administration.—La polémique des journaux.—La sentinelle du peuple.—Lettre de Lord Palmerston au Consul Anglais à New-York.—Cour sommaires.—Procès des émeutiers d'Avril.

L'on tente en ce moment de la manière la plus décidée, dit le *Packet* de Bytown, d'opérer, une division dans les rangs des réformistes, afin de les vaincre sur le terrain de la lutte. Cette tentative qui est l'œuvre des tories violents, et dont l'existence remonte, suivant le même journal, à l'époque de la dernière session du parlement, a été secondée par des moyens de toute espèce ; aujourd'hui encore, elle a pour souteneurs les hommes de cette école politique qui s'accordent tous à vouloir le renversement de nos institutions, les uns en se *liguant* pour obtenir une confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, les autres en conviant celle du Canada à une fusion dans l'Etat voisin, dans un but qu'il nous est permis de regarder comme meurtrier.

Des journaux qui, de cette ville, s'efforcent de propager en tous lieux le système annexioniste, publient un estimé des dépenses publiques dans les Etats de l'Union pour en inférer, par comparaison, que les nôtres atteignent un chiffre beaucoup plus élevé. Il est à observer que des tableaux comparatifs de cette sorte sont le principal moyen qu'emploient les filles de cette couleur pour mieux atteindre leur but. Mais il est certain que l'on n'accompagne jamais ces renseignements, d'aucun relevé des contributions multipliées qui pèsent sur les citoyens de l'Union, à raison des besoins publics qui y embrassent une plus grande échelle qu'en Canada. On oublie également que le taux des dépenses et des salaires publics d'un Etat, n'est pas la règle d'après laquelle il faille juger de sa prospérité ou de sa décadence.

Un organe de la presse anglaise de Montréal s'est chargé d'attirer l'attention sur l'une des omissions que commettent les feuilles annexionistes en cette matière. Le *Montreal Gazette*, qui est aussi l'ami d'un *autre ordre de choses*, mais hostile à l'annexion, s'exprime ainsi sur le sujet :

" Les avocats " du déclin et de la ruine," " nous répètent que si nous étions annexés, il " en serait autrement (des dépenses de la pro- " vince). On se fera une idée de la différence " qui devrait en resulter par l'extravagance " dont l'exemple qui va suivre donne une " preuve, et dont les particularités fournies par " un membre du Congrès Américain ne sau- " raient être révoquées en doute ".

Ici le journaliste énumère les détails d'une inhumation dont les frais, à la charge de la législature américaine, se montent à onze-cent soixante et un dollars, 36 cents.

Ce mode de discussion tronquée de la part de certains journaux se continue, nonobstant les erreurs dont il est nécessairement la source.

Un autre trait plus caractéristique encore de la thèse annexioniste en ce tems, ce qu'elle conduit, sans transition, à la suppression du gouvernement actuel de la province, sans pouvoir s'appuyer sur l'*impossibilité* d'obtenir des réformes financières, puisqu'au lieu de les demander, c'est l'annexion qu'elle veut et réclame. Point important d'observation.

Au milieu de cette polémique, le mot *réforme* est entendu ; les organes annexionistes l'impriment encore : mais l'incompatibilité entre ces deux choses, *annexion* et *réforme*, dont ils ne paraissent pas se préoccuper, est une singularité des plus remarquables.

Le *Montreal Courrier*, qui invoque aussi l'expédient des réformes, abandonne parfois cette position constitutionnelle, pour prendre une attitude opposée. C'est ainsi qu'il disait il y a peu de jours que " si l'Angleterre s'oppose à ce que nous manufacturions nous-mêmes, elle fera revivre la cause de son ancienne querelle avec les *Treize Etats*, dont l'histoire, dit-il, nous apprend qu'elle a été l'issue." Il a déclaré depuis (numéro du 13) que " le symbole commun des annexionistes et des indépendants est : navigation libre du St. Laurent, commerce libre avec les Etats-Unis, et des institutions électives." Mais le *Courrier* en mettant au nombre des franchises électives qu'il désire nous faire octroyer, le droit d'élire nous-mêmes le gouverneur de la province, ne paraît pas être sûr du consentement de la Souveraine à permettre à d'autres la nomination de son représentant en Canada, en abdiquant elle-même son empire.

L'allié de cette dernière feuille dans la presse française, entend aussi *réformer* de la même façon. Il dit en parlant de réformes, que l'Annexion est " *celle* qui nous les procurera toutes." Cela se conçoit.

En regard de ces prétentions, il en est d'autres qui font contraste. Le *Transcript*, par exemple, met au défi tout homme, excepté, dit il, *le plus obtus des muletiers*, de lire, sans être fier de la position que nous fait la métropole, le discours récent de Lord J. Russell sur la politique coloniale de l'Angleterre.

Quant aux *résultats* que pourrait amener la polémique dont nous venons de donner un aperçu, nous les consignerons dans nos bulletins à mesure qu'ils se seront produits ; mais nous ne prendrons acte que des faits constatés, et non pas de ceux dont l'affirmation contredite par des *témoignages*, sont, par là même, d'une authenticité douteuse. Nous ne prenons jamais des assertions pour des preuves ; encore moins souffrons-nous qu'on nous oblige de déférer à ce procédé de rebours dont certain journal fait usage à notre égard pour nous *convaincre*. Dernièrement, nous disions en parlant de la cause annexioniste (Bulletin des *Mélanges* du 26 février) : " Certes, rien ne contate encore la popularité qu'elle se serait acquise *dans toute l'étendue de la province, ni même dans le Bas-Canada*." Depuis, les élections des comtés de Sherbrooke et de Hall ont procuré *deux triomphes* au mouvement annexioniste : nous en avons publié la nouvelle de même qu'une liste des dernières élections municipales de cette ville. Cependant, nous ne croyons pas qu'il suffise de deux ou trois élections semblables dans le sens de la cause annexioniste pour constater la popularité dont elle jouit " dans toute l'étendue de la province, ni même dans le Bas-Canada." En un mot, les " progrès" du système en question ne nous persuadent qu'à raison seulement de l'extension que nous leur voyons prendre. Le journal annexioniste devra nous relire afin de s'assurer que nous n'avons dit à aucune époque que l'annexion *ne fait pas de progrès*. S'il est vrai que le *Mercury* de Québec ait avoué que ces progrès sont *rapides, effrayants*, c'est que sans doute ce journal est en possession de renseignements qui ne nous sont pas encore parvenus.

La *Sentinelle du Peuple* est une feuille de petit format, nouvellement fondée à Quebec, et dont le rédacteur ne s'annonce pas. Elle se dit " Journal du progrès, politique, commercial, industriel et scientifique." Le deuxième numéro seulement nous en est parvenu. La *Sentinelle* se montre peu favorable au ministère actuel mais très favorable à l'annexionisme.

Des journaux du Haut-Canada annoncent que M. Wetenhall est gravement indisposé ; un journal de cette ville dit avoir appris que ce monsieur aurait *complètement perdu l'usage de la raison*, sans indiquer la source d'où lui est venue cette communication.

Une lettre a été transmise par lord Palmerston au consul anglais à New-York l'informant de la nécessité de mettre en rapport avec les peuples les commissaires nommés pour la grande exhibition industrielle de 1851. L'exhibition embrasse quatre catégories d'objets :

1° Les matières et produits bruts, attestant les productions naturelles sur lesquelles s'exerce l'industrie de l'homme.

2° La mécanique adaptée aux travaux agricoles, aux manufactures et à l'emploi des machines, attestant de quels agents s'aide le génie de l'homme pour tirer parti des productions naturelles.

3° Les manufactures, attestant les résultats que procure l'industrie de l'homme par l'emploi des productions naturelles.

4° La sculpture, les plans, et l'art du plâtrier dans toutes ses divisions, attestant le goût et l'habileté déployés dans cette branche de l'industrie humaine.

Le *Herald* réclame vivement contre la manière dont la justice sommaire est administrée dans les campagnes. En même temps qu'il se plaint du fonctionnement de cette institution judiciaire, il insinue que le choix des commissaires est la récompense des dévouements politiques. Il suffit de dire que ces charges sont à la fois onereuses et gratuites pour ceux qui les remplissent. Les jurisdictions sommaires rendent facile à tout le monde le recouvrement des créances personnelles, et le pauvre est plus en état que tout autre d'en apprécier le bienfait. Il est vrai que l'existence de cette cour n'est pas également avantageuse dans toutes les localités, que des décisions injustes en sont émanées.

Cette matière rentre aussi dans le domaine des réformes législatives : et si quelque institution analogue devait remplacer celle-là, il n'y a pas raison d'espérer que l'annexion aura l'effet d'en assurer les avantages d'une manière à contenter tout le monde.

Le procès des émeutiers d'avril est au moment d'avoir lieu. Des placards incendiaires invitant leurs partisans à s'opposer à l'action du tribunal criminel, ont été affichés partout ; on y lit un appel chaleureux aux passions violentes, et ces mots : " Plutôt la mort que la tyrannie ! " Souhaitons que cette démonstration n'ait pas pour dénouement un drame sérieux.

Société d'Assurance sur la Vie.

Les Agents de la Société d'Assurance sur la vie, de Londres, déjà avantageusement connue en Canada, désirent attirer l'attention du public sur les utiles et importantes dispositions que cette société a nouvellement effectuées pour faciliter la transaction de ses affaires dans les provinces anglaises de l'Amérique, et spécialement dans celle-ci.

Une *Agence* générale est établie dans notre ville ; l'*Agent général* est ici ; et un Bureau local de Directeurs, se réunit régulièrement pour transigner toutes les affaires, et faire ainsi éviter tout retard ou autre inconvénient concernant les propositions, réclamations à faire etc.. Les avantages particuliers à cette société, tels qu'on les trouve énumérés dans l'Annonce qui se lit sur notre 3e page, lui ont fait obtenir un grand succès dans les Etats-Unis et ailleurs. Les Directeurs osent espérer que l'extension de leurs opérations déjà nombreuses en Canada, ne pourra qu'aller en augmentant. La société, disent-ils, est comme par sa libéralité à satisfaire les *assurés*, comme le prouve le fait récent de la *célérité* avec laquelle elle a payé les *Deux-Mille Louis* sterling d'assurance sur la vie de Son Honneur le Juge Bédard. Cette célérité est attestée par une lettre de J. A Berthelot, écr. qui a été reproduite par les journaux, etc., etc., etc.

Nouvelles d'Europe.

A propos des affaires de la Suisse, le *Napoléon*, journal parisien, contient l'article suivant :

" On a beaucoup parlé d'une communication qu'auraient faite au gouvernement français les représentans de l'Autriche et de la Prusse, afin de s'entendre sur les conséquences du droit d'asile accordé en Suisse aux réfugiés. Cette communication n'a pas, nous le croyons, toute la portée qu'on veut lui attribuer.

" Les puissances limitrophes de la Suisse sont animées du désir bien naturel d'empêcher que les réfugiés ne mettent à profit le voisinage pour révolutionner leurs propres états, et elles ont le droit incontestable de prendre des mesures propres à prévenir ce danger. Mais la France n'est disposée à méconnaître, dans aucun cas, les droits de son ancienne alliée et l'amitié qui unit les deux nations. D'ailleurs, le président de la République pourrait-il oublier l'hospitalité qu'il a trouvée en Suisse pendant un si grand nombre d'années, et la protection dont cette puissance l'a couvert contre les injustes prétentions du gouvernement de Louis-Philippe !

Voici une déclaration de plus à l'adresse de ceux qui, malgré beaucoup de déclarations différentes, s'obstinent à toujours parler de coups d'Etat. C'est toujours le *Napoléon* qui parle :

" Le *National* disait, dans un des derniers numéros, que le gouvernement avait retiré la loi sur la responsabilité du pouvoir exécutif, et que ce retrait coïncidait fâcheusement avec les bruits de coup d'Etat. D'autres journaux avaient dit :—" Les promenades militaires du général Changnier coïncident fâcheusement avec les bruits de coup d'Etat." On disait encore, il y a quelques mois : " La prorogation de l'Assemblée et le voyage du président de la République dans certains départements coïncident fâcheusement avec les bruits de coup d'Etat."—Nous disons, nous : Il y a quelque chose qui coïncide toujours avec tout, c'est le mirage de la passion ; c'est-à-dire la haine et la peur, qui voient et qui veulent faire voir ce qui n'est pas."

Nous terminerons par cette dernière citation :

" Une division de jour en jour plus tranchée paraît s'opérer, depuis quelques jours, entre les légitimistes et les orléanistes, et même chez les légitimistes entre eux. Le clergé semble toujours vouloir se tenir en dehors les intrigues politiques. A peine remarque-t-on quelques prêtres qui prennent part aux menées hostiles de partis."

—A propos du progrès que fait le socialisme dans certains départements de France l'*Union* formule les réflexions suivantes, dont on ne saurait contester la justesse. Les journaux monarchiques eux-mêmes en sont aujourd'hui à proclamer l'inefficacité de la politique de compression :

" Si, comme quelques journaux le disent à grand bruit, le socialisme gagne du terrain, ce sera, certes, une triste confirmation de ce que nous ne cessons de répéter, à savoir, que la force est insuffisante et inefficace pour attaquer les vices et guérir les maux de la société politique. Qu'est-ce qui a manqué aux pouvoirs depuis 1830 ? La compression a été terrible, les lois inexorables, la punition éclatante. La République, après avoir supprimé des lois farouches, a proclamé le droit plus formidable de l'exception. L'état de siège, cet état gouvernemental inconnu sous le régime des parlements, a légalisé l'arbitraire. Puis, des lois nouvelles sont intervenues. L'administration s'est armée de règlements draconiens. La circulation matérielle des idées a rencontré, dans les préfectures, une douane implacable. Les écoles ont été soustraites à la juridiction universitaire. Nulle combinaison de discipline, enfin, n'a manqué à la défense de l'ordre. Et cependant, nous dit-on, le socialisme gagne ! Qu'est-ce à dire ! La force matérielle est donc impuissante à sauver le monde ! C'est ce que nous disons. Que les conservateurs de toute opinion veuillent bien méditer ce raisonnement ; la chose en vaut la peine. Ce n'est pas que nous ajoutons foi à toutes les assertions sur le progrès du socialisme : la forfanterie des uns, la peur des autres, grossit le péril, sans nul doute. Mais le mal n'est pas moins réelle, et ce n'est pas la force qui la guérira. Les maladies sociales commencent par le vice et par l'erreur ; on ne les attaque que par la vertu et par la vérité. Ce remède est impraticable dans un système politique qui repose sur le scepticisme et le mépris du droit qui n'a d'autre fin que la jouissance et l'égoïsme."

CORRESPONDANCE.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 20 février 1850.

M. LE REDACTEUR,

Je continuerai donc, puisque vous le demandez, d'envoyer ma faible participation aux *Mélanges Religieux*. Mais que de fois en traçant ces lignes qui tombaient naguère sous des yeux chéris, mon cœur sera gros de chagrins ! Je flotte entre deux impressions diverses ; je ne voudrais plus songer au Canada, et pourtant je sens aussi qu'il me sera bien doux d'y revenir par la pensée et par le cœur. Toutefois ne doutez pas de mes sympathies pour vous et pour tous ceux que mon frère a sincèrement aimés.. Vous avez été et êtes son ami, à ce titre aussi je veux faire quelque chose pour vous. Et puis, je soulagerai quelquefois mon cœur en vous parlant de celui que j'aime tant et de notre pauvre France, si accablée, si souffrante et si déchue de gloire depuis quelque temps. Je vous parlerai des grandes actions, des belles vertus qui font l'illustration du christianisme, et si quelquefois la rougeur au front, je suis obligé de vous dire quelque évènement honteux pour ma belle patrie, à côté je vous prouverai que malgré sa décadence momentanée, elle a encore beaucoup de capacités d'élites pour la faire vivre et la sauver ! Vous auriez pu trouver un Correspondant plus spirituel, plus intéressant et plus gai que moi, mais plus véridique et plus impartial, je ne le crois pas...

Si je vous avais écrit, il y a quelques jours, je vous aurais fait pressentir une catastrophe terrible un nouveau *fait d'armes* de nos émeutiers émérites, mais l'horison politique après s'être chargé de noirs nuages, les nues après avoir vu circuler ces visages à face patibulaire ont repris un peu plus de calme. Ce calme jusqu'à quand durera-t-il ? je l'ignore. Le fait est que moins que jamais nous comptons sur un lendemain. Ah ! c'est que quand on entend dans la bouche certains craquements, on croit généralement à des orages prochains ; de même quand on lit et entend de la part de nos adversaires, les barbares du 19e siècle, ces paroles dégoutantes, sanguinaires et hideuses on peut-être certain que de nouvelles collisions nous menacent....

Il est vrai que notre gouvernement s'arme de vigilance et de vigueur, que l'armée se tient prête, mais les hommes d'ordre se divisent.... Quand dans le sein même de l'assemblée législative, on voit des hommes, des apparitions de montagnards, comme celles de MM. Richardet, Miot, Baudin, et Nadaud, etc, on sent que ce sont des avertissemens utiles pour une nation capable encore de les comprendre. En faisant surgir des bas-fonds de la société ces êtres exaltés par des passions si furieuses, dont la voix, les gestes, la langue, barbe et chevelure mal peignée sont en harmonie parfaite avec leurs sentimens et leurs idées, Dieu semble dire : " Regarde bien ces hommes ; si tu restes faible, lâche, égoïste, sans foi et sans repentir, voilà les verges de fer que j'ai préparées pour te châtier..."

Les petites émeutes qui ont eu lieu à Paris les 4 et 5 de ce mois n'ont été faites par les habitués du *parti* rouge que pour sonder les dispositions des classes ouvrières et de la troupe pour agir en conséquence. Nos soldats se sont montrés comme toujours, énergiquement décidés à réprimer avec vigueur toute tentative de désordre. Le même esprit anime les troupes en garnison à Lyon, les forts sont armés, les canons busqués, et viennent le jour où nos incorrigibles émeutiers descendant dans la rue, ils trouveront répression sévère si l'union règne dans le grand parti de l'ordre. C'est effrayant de voir l'union, la discipline, et le parfait accord qui règne entre les socialistes,

---

130,000 fainéants sur des travaux de terrassement qu'ils n'ont pas faits, mais pour lesquels on les a bien payés. S'ils n'ont pas fait ces travaux, ce n'est pas parce qu'ils les jugeaient a peu près inutiles, c'est parce qu'ils prétendaient que l'Etat devait les nourrir sans rien faire.

Ils jouaient au bouchon ou aux cartes, ils fumaient la pipe ou le cigare, ils formaient des clubs en plein vent, ils discutaient sur les grands intérêts de l'Etat et le pauvre paysan payait les quarante-cinq centimes pour solder ces excellents ouvriers.

Voilà tout ce que le gouvernement provisoire a su imaginer pour l'exécution de son célèbre décret. Mais, dis-moi, Paul, est-ce qu'il n'y a que des terrassiers en France ? Pourrais-tu me dire combien il y a de métiers dans les métaux, depuis l'épingle jusqu'à la machine à vapeur ? Combien de métiers dans les tissus, depuis la fabrication du lin à 2 centimes le mètre jusqu'à celle de l'étoffe de soie la plus riche de la manufacture de Lyon ? Et les autres métiers, combien y en a-t-il ? à l'infini. Eh bien ! si le droit au travail était dans la loi, le gouvernement serait tenu de donner du travail à tout cela, quand une crise commerciale et industrielle forcerait les fabriques et les ateliers à se fermer. Supposons qu'il y ait seulement 5,000,000 de travailleurs sur le pavé, y compris les cultivateurs, et dis-moi si ton imagination comprend comment un gouvernement, lors même qu'il aurait l'argent nécessaire, pourrait donner du travail à ces cinq millions d'ouvriers de métiers si divers? Il lui faudrait une grande armée d'agents pour diriger ces travaux, et, en les supposant tous très habiles, ils n'en viendraient pas à bout.

Mais, que ferait l'Etat des produits ? Il ne trouverait pas à les vendre car, s'il y avait eu des débouchés, les fabriques ordinaires auraient continué de travailler. Mettra-t-il les objets fabriqués par le droit au travail dans de grands magasins ? Mais il y aura bientôt un gros encombrement, à supposer que les travailleurs travaillent, ce qui n'est pas prouvé. S'il garde les objets fabriqués, il fera qu'une crise, qui n'aurait duré peut-être que deux ou trois mois, durera une ou plusieurs années.

Mais je m'égare. L'encombrement ne sera pas si grand que je le supposais, car le droit au travail ne pourra pas avoir satisfaction pendant trois mois. Où prendrait-on de l'argent pour solder toutes les industries diverses de 5,000,000 d'ouvriers ? Chez les riches, disent les démagogues ; soit, prenons-leur tout, et il n'y en aura pas pour trois mois : ces riches ne consommeront plus et les produits resteront en magasin.

Dans ce système, mon cher Paul, il faudrait brûler sur la place publique tout ce que produirait le droit au travail ; mais alors le capital ne se renouvellera pas comme il le fait ordinairement par la vente et, la fortune des riches étant, comme je l'ai dit, bientôt épuisée, il faudra bien que l'on s'arrête malgré la loi et la force du peuple souverain. Que deviendra-t-il alors, ce pauvre peuple abusé par les charlatans politiques ? Les riches n'ont plus rien ; où prendra-t-il de quoi satisfaire à ses besoins ? S'emparera-t-il de la terre, des maisons ? Mais on ne vit pas avec ça ; la terre ne produit qu'avec de grands travaux et il faut attendre au moins six mois pour obtenir une récolte quelconque. Pillera-t-il les paysans après avoir ruiné les riches ? Les paysans sont plus nombreux et au moins aussi vigoureux que les ouvriers des villes ; il défendront leurs denrées, et nous aurons la guerre civile. Voilà, mon cher Paul, où nous conduit inévitablement, fatalement, le droit au travail. Je n'ai fait qu'effleurer le sujet : il y a un gros livre à écrire sur cette matière ; mais j'en ai dit assez, ton esprit, et surtout ton cœur, me comprendront. Tu ne veux pas ruiner les riches, n'est-ce pas ! Tu ne veux pas piller les paysans et tu ne veux pas la guerre civile?

PAUL.

Oh ! non, je ne veux pas tout cela ; mais je croyais qu'il y avait des moyens pour faire que la richesse fût mieux répartie et qu'on ne vit pas des misérables à côté des gens opulents.

PIERRE.

Mais, mon pauvre Paul, je t'ai déjà fait voir comment venait la richesse ; l'as-tu déjà oublié ? Elle est la fille du travail, elle n'a pas d'autre origine et c'est par le travail qu'elle se répartit de la manière la plus équitable. Chacun est rétribué selon ses œuvres, comme disaient autrefois les St-Simoniens qui sont morts, bien morts, et qui seront bientôt, j'espère, suivis dans la tombe par les socialistes de toutes les nuances. Mon ami, c'est Dieu lui-même qui a réparti la richesse en faisant les hommes avec une force, une intelligence, une activité des goûts, des penchants, des vertus des vices très divers. Je rabâche peut-être, car je crois t'avoir déjà dit cela ou à peu près ; mais on ne saurait trop répéter des vérités si simples, parce qu'elles sont très méconnues, même par de savants professeurs.

Pendant que je faisais mon droit à Paris et que je suivais en même temps d'autres écoles, j'ai entendu très souvent nos maîtres professer des idées socialistes et républicaines, car ils mêlaient tout cela. Mon professeur d'histoire y manquait rarement et c'est de nos grandes écoles, polytechnique et autres, que sont sorties toutes ces absurdités funestes. Voilà pourquoi je n'en veux pas à ce pauvre peuple de toutes ses folies ; ce n'est pas lui qui les a inventées, il en est la victime, car cela pèse sur lui autant ou plus que sur les riches.

PAUL.

Mais, puisque tu démolis toutes les doctrines qui font notre espérance, tu me diras bien au moins, car tu conviens qu'il y a quelque chose à faire, quelles sont les mesures à prendre pour faire cesser les maux que nous voyons dans la société.

PIERRE.

Je ne connais rien qui puisse faire cesser tous les maux. Il y aura toujours des pauvres et des riches, des hommes vigoureux et des hommes faibles, des hommes intelligents et des hommes bornés ou stupides, des hommes prodigues et des hommes économes, des hommes vertueux et des hommes vicieux, c'est une chimère qu'il ne faut pas poursuivre car, en la poursuivant, on ferait disparaître le bien qui existe et on aggraverait le mal. Mais il y a des moyens d'atténuer les inconvénients de tout cela ; je tâcherai de t'en indiquer quelques uns demain soir, si tu veux revenir.

PAUL.

Oh ! oui, je reviendrai, car tu m'as rendu bien malheureux aujourd'hui en ébranlant ma foi.

A continuer.

CULTE ÉTRANGER EN RUSSIE.—Il résulte du rapport présenté à l'empereur de Russie, pour l'année 1848, par le ministre de l'intérieur, que la totalité des sujets russes, appartenant aux confessions étrangères, s'élevait à 8,785-719 individus des deux sexes. Plus de la moitié d'entre eux, savoir 4,911,459 individus appartenaient aux cultes chrétiens ; les 3,874, 260 restants, étaient mahometans, israélites ou idolâtres.

Le nombre des catholiques-romains était de 2,760,744, avec 2,264 églises ; celui des catholiques arméniens, de 20,080, avec 44 églises, et celui des Arméniens, de 354.521, avec 1,017 églises ou chapelles. Le culte protestant comptait de 732,299 individus, avec 900 églises. Le nombre des Mahométans était de 2, 286, 983, et celui de leurs mosquées, de 6,084. Le culte de Lama comptait 215,309 adeptes, et 293 maisons de prières ; et le nombre des autres idolâtres s'élevait à 153,343.